

**DEMANDE DE LICENCE D'EXPLORATION
ET DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE****Présentation d'une demande****Par courriel :** scientists.explorers@yukon.ca**Par la poste :** Ministère du Développement économique,
du Tourisme et de la Culture
Gestionnaire principal
Section du patrimoine (L-2A)
C.P. 2703
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6**Renseignements**Pour toute question, écrivez à scientists.explorers@yukon.ca
ou appelez au 1-867-667-3660.Les non-résidents venant au Yukon pour faire de la recherche
doivent se procurer une licence d'exploration et de recherche
scientifique.**Renseignements sur le chercheur principal**

Prénom		Nom de famille	
Adresse postale			
N° d'app. (facultatif)		Numéro et rue, ou case postale	
Ville ou localité		Code postal	Pays
Courriel			Téléphone
Nom de l'établissement que vous représentez		Nationalité	
Vous a-t-on déjà accordé une licence d'exploration et de recherche scientifique? ☐ Oui ☐ Non			

Renseignements sur le projet

Titre du projet	
Indiquez les coordonnées géographiques de la zone de recherche selon le format degrés-minutes-secondes (DMS). Ex. 37°46'30" N, 122°25'09" W	
Indiquez toutes les dates ou intervalles de dates où le travail sur le terrain aura lieu selon le format AAAA-MM-JJ. Ex. 2025-08-04 au 2025-08-08, 2025-08-20 et 2025-08-22.	
Indiquez les territoires traditionnels sur lesquels les travaux auront lieu. Cochez toutes les réponses applicables.	
Territoire traditionnel ☐ Première Nation de Carcross/Tagish ☐ Premières Nations de Champagne et d'Aishihik ☐ Première Nation des Na-Cho Nyäk Dun ☐ Première Nation de Kluane ☐ Première Nation des Kwanlin Dün ☐ Première Nation de Little Salmon/Carmacks ☐ Première Nation de Selkirk ☐ Conseil des Ta'an Kwäch'än ☐ Conseil des Tlingits de Teslin ☐ Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in ☐ Première Nation des Gwitchin Vuntut	Territoire traditionnel revendiqué ☐ Premières Nations Achos Dene Koe ☐ Première Nation de Liard ☐ Conseil Dena de Ross River ☐ Première Nation des Tlingits de la rivière Taku ☐ Première Nation de White River Région désignée des Inuvialuit ☐ Société régionale inuvialuite Territoire transfrontalier ☐ Conseil des Gwich'in Tetlit

Le travail sur le terrain aura-t-il lieu sur des terres visées par un règlement? ☐ Oui ☐ Non	
Veuillez joindre le document suivant à votre demande : ☐ Carte en format PDF de la zone de recherche, créée à l'aide de GeoYukon en activant les filtres « First Nations » (Premières Nations) et « Parks and Protected Areas » (Parcs et aires protégées).	
Ce projet sera-t-il une occasion de collaboration avec des gouvernements ou des organismes locaux? Si oui, expliquez en détail dans le document de renseignements complémentaires. ☐ Oui ☐ Non	
Combien de membres votre équipe sur le terrain compte-t-elle?	Avez-vous déjà de l'expérience sur le terrain au Yukon? ☐ Oui ☐ Non
Ce projet comprend-il l'embauche de personnes locales? ☐ Oui ☐ Non	Date prévue d'achèvement du rapport final? AAAA - MM - JJ
Renseignements complémentaires	
Veuillez joindre à votre demande un document comprenant les renseignements suivants : a) But et objectif du projet de recherche b) Méthodologie et plan de recherche proposés c) Importance du projet proposé (retombées culturelles ou scientifiques) d) Lien entre le projet et des travaux antérieurs ou en cours e) Confirmation de la communication avec les peuples autochtones sur le territoire desquelles la recherche aura lieu, y compris : • Nom et poste des personnes contactées • Mode de communication (courriel ou téléphone) • Correspondance connexe, si appropriée f) Liste de ce qui suit : • Licences et permis en vigueur obtenus pour ce projet (si des demandes sont toujours en cours, indiquez les licences et les permis touchés) • Organismes parrainant le projet • Toutes les licences et tous les permis obtenus par le passé • Toutes les personnes qui travailleront sur le projet en vertu de la licence g) Endroit où le matériel et les échantillons prélevés seront stockés après le travail sur le terrain h) Curriculum vitae (CV) du ou des chercheurs principaux	
Conditions générales 1. Le titulaire de la licence doit produire des rapports écrits, conformément à la licence. 2. Une personne désignée peut, en tout temps, inspecter une licence ou un projet exécuté en vertu d'une licence, y compris les documents ou les matériaux recueillis. 3. Toute licence délivrée est assujettie aux conditions particulières qui y sont énoncées.	

Il incombe au demandeur de s'assurer qu'il connaît et respecte les lois yukonnaises applicables aux activités effectuées en vertu de sa licence. L'obtention d'une licence ne soustrait le demandeur à aucune loi. Je confirme avoir lu ce qui précède et comprendre que je dois me conformer à toutes les lois applicables dans la réalisation de toute activité en vertu d'une licence d'exploration et de recherche scientifique.

		AAAA - MM - JJ
Signature du demandeur	Lieu	Date